**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

**Band:** 142 (2021)

Heft: 7

**Rubrik:** Le billet du président

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Le Billet du président

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Lorsque vous lirez ces lignes, l'événement majeur de ce printemps, à savoir le scrutin populaire du 13 juin, sera derrière nous. Vous avez l'avantage d'en connaître le résultat, ce qui n'est pas encore mon cas alors que j'écris ces lignes (bien que l'issue se dessine assez clairement).

J'ai reçu de nombreux messages. De soutien surtout, mais aussi de mécontentement et de réprobation. En faisant le bilan, en quantité, ils représentent assez bien l'issue du vote des délégués, avec trois quarts d'entre vous approuvant l'engagement du comité SAR.

Ces objets n'ayant laissé personne indifférent, il n'y avait guère d'espace pour l'entre-deux. C'est donc avec détermination que nous nous sommes engagés en faveur des deux initiatives populaires anti-pesticides. La campagne a été rude, parfois intolérante, les partisans du camp du oui, n'osant souvent pas exprimer publiquement leur position de peur de représailles.

Les apicultrices et apiculteurs n'ont pas été épargné(e)s non plus. Certain(e)s ont même été menacé(e)s, voire expuls(é)s de terrains où leurs abeilles offrent pourtant gratuitement leurs services de pollinisation depuis longtemps. Je salue ici leur courage.

Mon dernier mot s'adresse aux mécontents. J'ai entendu les reproches. Je respecte aussi les opinions contraires aux miennes. Je suis et reste ouvert à la discussion et à la contradiction. Les colonnes de la revue sont et restent à disposition.

Il est vrai qu'il n'était pas dans les mœurs de la SAR de s'impliquer aussi directement. Le contraire aurait cependant fait injure aux attentes de la large majorité qui s'est dégagée de notre assemblée des délégués.

Enfin, il ne s'agit ni de politiser la SAR, ni de prendre position à l'avenir sur des objets qui ne concernent pas les abeilles, ni l'apiculture. Pourquoi l'Union suisse des paysans, dont nous sommes membres, serait-elle légitime à s'engager à chaque occasion avec la force et l'efficacité qu'on lui connaît et la SAR devrait-elle se taire sur les mêmes objets alors que ses intérêts sont divergents? En fin de compte, comme me disait une connaissance, qui reste-t-il pour défendre les abeilles si les apiculteurs ne le font pas?

Francis Saucy, Président central SAR